

Le présent document est donné à titre d'information et n'engage aucune responsabilité du RAM

Modèle de livret d'accueil Parents - Assistant(e)s Maternel(le)s



Enfanx :

Proposé par
Les Relais Assistant(e)s Maternel(le)s du Gard

Livret d'accueil

Parents, assistant(e) maternel(le),

Vous souhaitez établir des relations fondées sur des **valeurs éducatives communes**, des **compétences professionnelles** autour d'une **confiance mutuelle**.

Ce livret d'accueil a été réalisé pour vous proposer des pistes d'échanges en complément du contrat de travail. Il indique les besoins, les habitudes de l'enfant et l'engagement de l'assistant(e) maternel(le) pour y répondre.

Afin de suivre l'évolution du développement de l'enfant, dans un cadre sécurisant et de bien-être, n'hésitez pas à en parler régulièrement.

SOMMAIRE :

- | | |
|--|----------------|
| 1. La présentation de l'enfant, de sa famille et de l'assistant(e) maternel(le) | p.3 |
| 2. La préparation de l'accueil : adaptation et séparation | p.4, 5 |
| 3. Les attitudes éducatives | p.6 |
| 4. Les activités et l'éveil | p.8 |
| 5. L'alimentation | p.9, 10 |
| 6. Le sommeil | p.11 |
| 7. L'hygiène et la propreté | p.12 |



1. Présentation de l'enfant, de sa famille et de l'assistant(e) maternelle:

Ma famille



Moi



Mon assistant(e) maternel(le)



Les besoins et les rythmes de l'enfant, Permettent d'échanger sur la vie quotidienne

2. Préparation de l'accueil

Votre enfant va découvrir chez l'assistant(e) maternel(le) un nouveau cadre de vie, de nouvelles personnes.

Il a besoin d'être accompagné par vos gestes et vos paroles, pour connaître petit à petit ce nouvel environnement et faire sa place.

La période d'adaptation

Quel que soit l'âge de l'enfant c'est un moment **déterminant et indispensable** pour tous.

Celle-ci doit être **progressive**, de quelques heures à quelques demi-journées.

Elle peut se prévoir après signature du contrat dans les 15 jours précédant l'accueil.

La période d'adaptation est indispensable pour l'enfant afin de :

Assurer la continuité
de la prise en charge
quotidienne (sécurité,
alimentation, repères
éducatifs et affectifs...)

Poser les bases d'une bonne
entente entre les parents et
l'assistant(e) maternel(le).

La séparation

La période d'adaptation aura permis d'établir **un climat rassurant** où les sentiments de l'enfant et de ses parents auront été pris en compte.

Chaque matin, comme chaque soir tout recommence !
Chaque matin, l'enfant doit se séparer de ses parents.

Pas de départ trop rapide, ni de départ en cachette.

Une douce transition pour que l'enfant puisse passer sans heurt, d'un lieu de vie à un autre.
Chaque soir, c'est le temps des retrouvailles et il n'est pas toujours très simple à gérer.

Le doudou

Il a une fonction **rassurante et de transition** entre les lieux de vie, il sera donc le bienvenu !

Dans la journée, **c'est l'enfant qui décide** du moment où il en a besoin.

Néanmoins, **l'adulte peut parfois l'inviter à s'en séparer** pour certaines activités sans jamais l'imposer.



3. Les attitudes éducatives




Pour grandir un enfant a besoin de repères et de limites qui lui assurent sécurité, continuité et stabilité.

Ils sont support de construction et de socialisation.
Les attitudes éducatives sont adaptées à l'enfant dans le respect des attentes des parents.

Les attitudes éducatives tiennent compte des **besoins de l'enfant liés à son développement**.

Elles s'appuient sur des éléments de pédagogie et d'éveil :

- Le respect des rythmes de l'enfant,
- la socialisation,
- le jeu,
- la découverte ...



**Dans l'intérêt de l'enfant,
les attitudes éducatives
seront discutées avec les
parents dans la
recherche d'une
cohérence éducative**

Précisez :

4. Activités et éveil



Les activités d'éveil proposées nécessitent un investissement financier (peinture, pâte à modeler, livres...).

Les indemnités d'entretien versées par les parents, participent à cet investissement.

Quels sont ses jeux préférés ?



Quel espace lui sera réservé chez l'assistant(e) maternel(le) ?

Souhaitez-vous que votre enfant participe aux activités du Relais Assistant(e) Maternel(le) ?

Le calendrier des activités est disponible au RAM.

L'épanouissement de l'enfant est lié à la qualité des rencontres et des activités qui lui sont offertes.

Elles sont sources de plaisir et offrent des possibilités d'expression par le langage, le dessin, la musique, la lecture...

En dessous de 3 ans l'usage de la télévision n'est pas recommandé !

Selon l'INPES : Institut National de prévention et d'éducation pour la santé

Précisez :

5. L'alimentation



Combien prend-il de repas ?

A quels horaires (fixes ou à la demande) ?

Que mange-t-il ? A-t-il bon appétit ?

A-t-il des goûts particuliers ?

En ce qui concerne les aliments qu'il n'aime pas : quelle attitude adopter ?

Comment faire s'il n'a pas faim ?

Comment est-il installé pour manger ?

Mange-t-il seul ?

Avec les doigts ? Utilise-t-il une fourchette, une cuillère ?

Boit-il au verre ? Seul ?

L'enfant présente-t-il des allergies alimentaires ?

Ne pas hésiter à faire une « fiche menu » avec l'assistant(e) maternel (le) pour les premiers jours.

Le repas est un moment privilégié de détente, de plaisir et de convivialité.



Avant la diversification (alimentation lactée uniquement)

	A l'arrivée	Un mois plus tard	deux mois plus tard
Nombre de biberons par jour			
Composition du biberon : -nom de l'eau -quantité d'eau -nom du lait -nombre de mesure ou lait maternel			
Allergies et régimes particuliers			



A partir de la diversification (selon l'âge de l'enfant)

	Introduction des légumes	Introduction des fruits	Introduction des viandes
Nombre de repas par jour			
Composition			
Quantité			
Consistance des repas (mixé, écrasé, morceaux)			
Allergies et régimes particuliers			

L'enfant découvre la nourriture avec tous ses sens et aime manger avec les doigts !



6. Le sommeil

Le sommeil est capital pour le développement de l'enfant

Quels sont ses horaires de sommeil ?

Comment manifeste-t-il sa fatigue ?

Quelles sont les conditions ambiantes de la pièce où il dort ? (luminosité, bruit...)


S'endort-il seul ? Facilement ? Y a-t-il des rituels d'endormissement ? (Musique, veilleuse, doudou...)

Partage-t-il la chambre avec un autre enfant ?

Chez l'assistant(e) maternel (le), où dormira-t-il ? Dans quel couchage ?

Chaque enfant a son propre rythme et des rituels d'endormissement qu'il convient de respecter.





Un bébé doit toujours être couché **sur le dos**, sur un **matelas ferme et adapté** aux dimensions du lit, **sans oreiller**, ni **couverture** ou **couette**, et sans **tour de lit**.

Attention, ne jamais rajouter de matelas supplémentaire à un lit parapluie.

7. L'hygiène et la propreté

L'apprentissage de la propreté initié par le parent
et relayé par l'assistant(e) maternel(le).
Il se fait progressivement, en respectant
l'intimité,
la pudeur,
et le
rythme de l'enfant

Chez l'assistant(e) maternel(le), l'enfant sera accueilli dans **un environnement respectant toutes les règles d'hygiène et de sécurité préconisées par les services de PMI lors de l'agrément.**

Quels sont les produits utilisés pour la toilette et le change de l'enfant ?

Accepter vous que l'assistant(e) maternel (le) donne un bain à titre exceptionnel ?

Pour les plus grands : se lave-t-il les mains seul ? Les dents ?



L'enfant a-t-il encore des couches ? (Jour, sieste, nuit)



Quelques indicateurs qui font penser que l'enfant est prêt à franchir cette étape sont :



Cet ensemble est rarement réuni avant l'âge de 18/24 mois.

Le.....A.....

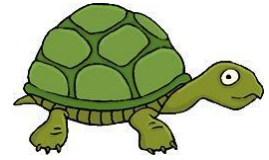
Signature des parents :
maternel(le) :

Signature de l'assistant(e)

Père

Mère





8. Présence d'animaux domestiques

+ Acceptez-vous la présence d'animaux domestiques dans la maison ?

+ Dans quelles conditions ?

+ Police d'assurance N°

Le.....A.....

Signature des parents : Signature de l'assistant(e) maternel(le) :

Père

Mère